



CCAS
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE PEYPIN

DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

EN SEANCE DE JEUDI 27 MARS 2025

Le quorum (au moins de 5 élus présents) étant atteint,

L'assemblée peut valablement délibérer

(Article L2121-25 CGCT)

31 MARS 2025

N° DE DELIBERATION	OBJET	SENS DES VOTES		
		POUR	CONTRE	ABS
0004/2025	Approbation du CFU 2024	7		
0005/2025	Affectation des Résultats 2024	8		
0006/2025	Vote du BP 2025	8		



Le Président du CCAS,
Frédéric GIBELLOT